

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 26, 27 et 28 septembre 2016

2016 DAC 389 Résiliation de deux marchés à bons de commande avec la société BRM MOBILIER - Autorisation de résilier - Autorisation de signer les arrêtés de résiliation.

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511 – 1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 13 septembre 2016, par lequel Mme la Maire de Paris soumet à son approbation les modalités de résiliation de 2 marchés à bons de commande passés avec la société BRM MOBILIER pour la fourniture de mobiliers spécifiques pour bibliothèques « bois et métal » destinés à un public adulte N° 20131320008772 et la fourniture de mobiliers spécifiques pour bibliothèques bois et métal « section jeunesse » y compris les assises N° 20131320008771, et lui demande l'autorisation de signer les arrêtés de résiliation des 2 marchés passés avec la société BRM MOBILIER.

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Sont approuvés le principe et les modalités de résiliation des marchés à bons de commande passés selon la procédure d'appel d'offres ouvert avec la société BRM MOBILIER pour la fourniture de mobiliers spécifiques pour bibliothèques « bois et métal » destinés à un public adulte N° 20131320008772 et la fourniture de mobiliers spécifiques pour bibliothèques bois et métal « section jeunesse », y compris les assises N° 20131320008771.

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer les arrêtés de résiliation des marchés à bons de commande N° 20131320008772 et N° 20131320008771, conclus avec la société BRM MOBILIER.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO

